

Communiqué de presse / Passeport Cinéma dans l'Arc jurassien / 2^e édition

Lancé en 2013 par le Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ), le "Passeport cinéma dans l'Arc jurassien" a permis de valoriser les cinémas associatifs et de favoriser la mobilité au sein de la région. Afin d'inscrire le projet sur la durée et de continuer d'apporter de la visibilité aux salles de cinéma, le RVAJ et ses partenaires ont le plaisir de vous annoncer que le projet sera reconduit pour 2014 avec un nouveau design et un nouveau concept de communication. Objectif: augmenter les ventes et pérenniser ce produit unique en Suisse. Le concept, en revanche, ne change pas. Vendu au prix de 30 CHF.- le "Passeport cinéma dans l'Arc jurassien" permet à son détenteur de bénéficier d'un rabais de 50% sur les offres proposées. Ainsi, le rôle du projet est de faire découvrir l'Arc jurassien à bon compte et de valoriser ses salles de cinéma associatif. Bien que les passeports soient mis en vente ce jour, leur validité court du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Le nombre de passeports reste toutefois limité.

Ce produit unique en Suisse est basé sur des offres permettant d'avoir des rabais de moitié prix (50%). 10 salles de cinéma de la région participent à cette opération d'envergure: Filmpodium (Bienne), Cinéma La Grange (Delémont), ABC (Chaux-de-Fonds), Ciné 2525 (La Neuveville), Cinéma La Bobine (Le Chenit), Le Cinoche (Moutier), Cinéma Colisée (Porrentruy), Cinéma Royal (Sainte-Croix), Cinéma Colisée (Val-de-Travers) et Cinéma Bel-Air (Yverdon-les-Bains).

Le Passeport cinéma s'inscrit sur la durée

Vendu au prix de 30 CHF.-, ce passeport Cinéma est nominatif et non transmissible. Il est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Chacune de ces offres n'est valable qu'une seule fois et en fonction des places disponibles pour les hôtels et les restaurants, où une réservation doit être faite à l'avance, avec mention du passeport. Les points de ventes sont les administrations communales, les offices du tourisme ainsi que les 10 salles de cinéma qui participent au projet. L'acquisition du passeport permet également de prendre part à l'action "encore plus de cinéma". Celle-ci permet aux personnes ayant visité toutes les salles du passeport d'obtenir un an d'abonnement dans le cinéma de son choix (participant au projet).

Le "Passeport cinéma" dans l'Arc jurassien est une grande nouveauté pour la région. Fort de sa première parution en 2013, le RVAJ et les partenaires ont souhaité inscrire le projet dans la durée.

La Chaux-de-Fonds, le 20 décembre 2013

Informations complémentaires:

José Gonzalez, Municipal à Sainte-Croix, 024 455 41 41 / 079 436 76 69
Yannick Rappan, RVAJ, 032 889 76 05